

BUS

**LIGNE
DE L'EST
LYONNAIS**

LA SOIE ↔ AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY



COMPTE-RENDU

Réunion d'information et d'échanges à Chassieu Lundi 4 juillet 2022

Intervenant.e.s :

- Vincent MONOT, vice-président SYTRAL Mobilités
- Jean-Jacques SELLES, maire de Chassieu (excusé)
- Nicole SIBEUD, adjointe au maire de Chassieu en charge du développement urbain, durable, mobilités et grands projets, Conseillère métropolitaine
- Daniel VALERO, maire de Genas, et 1^{er} Vice-président de la Communauté de Commune de l'Est Lyonnais
- Alice MÜLLER, cheffe de projet, SYTRAL Mobilités
- Caroline PROSPERO, directrice du développement, SYTRAL Mobilités
- Séverine LARDELLIER, responsable concertation, relations riverains et communication chantier, SYTRAL Mobilités
- Isabelle JOLY, chargée de relations riverains, SYTRAL Mobilités

Animation : Séverine LARDELLIER

Durée de la réunion : 2h, 19h - 21h

Nombre de participants : 46 participants

La réunion publique s'est déroulée dans la salle des fêtes de Chassieu. Trente minutes ont été consacrées à la présentation du projet et du cadre des échanges. 1h30 ont ensuite été dédiées aux échanges avec les participants.



1. Ouverture de la soirée

L'**animatrice** se présente et souhaite la bienvenue aux participants. Elle explique l'objectif de la réunion : informer et échanger sur le projet de la ligne de l'Est Lyonnais.

Les participants ont été invités, à leur entrée dans la salle, à positionner leur lieu d'habitation et leur principale destination en transports en commun.

De nombreux habitants ont positionné leur lieu d'habitation au niveau de la route de Lyon et du centre-ville de Chassieu. Certains sont riverains de la zone du collège.

Une majorité de participants se rendent à Vaulx-en-Velin la Soie. La destination de la plateforme aéroportuaire de Saint Exupéry est aussi représentée.

Nicole SIBEUD, adjointe au maire de Chassieu en charge du développement urbain, durable, mobilités et grands projets, Conseillère métropolitaine, rappelle l'importance de parler des transports en commun à Chassieu. Elle précise que la LEL ne permettra pas de répondre à tous les enjeux de développement et d'accessibilité de la ville de Chassieu. Elle rappelle qu'il existe d'autres formes de mobilité, comme les voies lyonnaises, qui doivent être développées en complément des lignes de transports en commun. Elle précise que le projet débute et que de nouvelles réunions publiques seront organisées en fin d'année.

Vincent MONOT, vice-président SYTRAL Mobilités, présente le plan de mandat « Destinations 2026 », dans lequel s'insère le projet de LEL.

Le plan de mandat répond à trois objectifs : répondre à l'urgence climatique, participer à la cohésion des territoires et soutenir la relance de l'économie locale.

Il s'articule autour de plusieurs lignes structurantes : 3 lignes de tramway (prolongation de T6, T9, T10) et une ligne de BHNS Part Dieu <> Sept Chemins. T9 et BHNS seront en interconnexion avec la LEL.

Le plan de mandat, couvre aussi le renouvellement de 40% des bus pour les rendre plus propres, plus silencieux, plus confortables ; la création de corridors bus pour améliorer les lignes existantes ; l'automatisation des métros, et l'augmentation de capacité des tramways existants T1 et T2, grâce à des rames longues.

Dans ce plan de mandat, la LEL est conçue comme une ligne de bus à service renforcé, interconnectée aux lignes de T3, T9, métro A à La Soie et au Bus à Haut Niveau de Services aux Sept Chemins.

L'objectif du projet est aussi de favoriser le développement des modes de déplacement actifs.

Vincent Monot précise que la LEL délivrera des services de qualité, tels que de l'information voyageurs en temps réel, ou des assises en stations pour une attente confortable, des stationnements vélos en station, des distributeurs de billets aux deux principaux arrêts.

Elle sera plus respectueuse de l'environnement avec des bus roulant au bioGNV.

1. Le projet de LEL

Alice MÜLLER, cheffe de projet, explique la finalité de la LEL : assurer un rabattement efficace de Chassieu et Genas vers La Soie et Sept-Chemins. Il ne s'agit pas d'une ligne de desserte fine mais d'une ligne structurante forte et régulière, assurant un temps de trajet garanti.

La LEL sera plus performante, avec des bus toutes les 10 minutes en heure de pointe. Grâce à des aménagements aux carrefours, la priorité sera donnée aux bus afin de garantir la régularité de la ligne.

Le système de priorité aux carrefours est assuré par un système de détection des bus qui passe le feu au vert lorsque le bus arrive. Une réflexion va être menée sur la reprise des priorités aux carrefours sans feu tricolore.



La LEL délivrera des services de qualité, tels que de l'information voyageurs en temps réel, ou des assises en stations pour une attente confortable, des stationnements vélos en station, des distributeurs de billets aux deux principaux arrêts.

Elle sera plus respectueuse de l'environnement avec des bus roulant au bioGNV.

En partenariat avec les collectivités (communes de Genas, Chassieu, CCEL, Métropole de Lyon), ces connexions seront étudiées pour une cohérence globale des mobilités actives et transports en commun.

Enfin, les aménagements permettront d'accueillir des bus articulés afin d'augmenter la capacité de la ligne sans travaux supplémentaires.

Aux Sept-Chemins et au giratoire René Cassin, des voies seront dédiées aux bus. Les aménagements seront végétalisés autant que possible. Les cheminements piétons et vélos seront améliorés autour des arrêts.

Alice MÜLLER explique le choix du mode : une ligne de bus est un mode adapté au territoire, qui permet de partager l'espace public avec les piétons, vélos et voitures, tout en permettant une fréquence importante et en assurant la régularité.

Alice MÜLLER explique que les études démarrent sur tous ces sujets et également sur la restructuration des lignes de bus actuelles, en lien avec l'arrivée de la LEL.

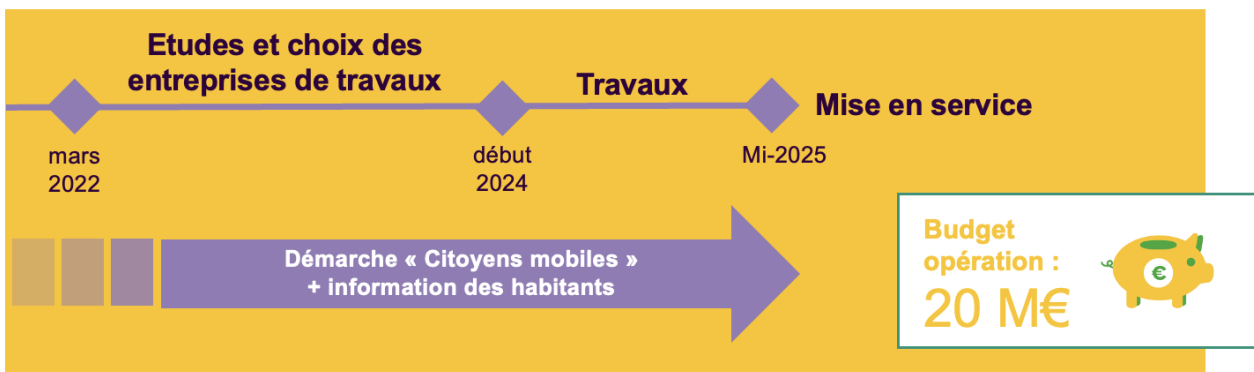
En ce qui concerne l'amplitude horaire de la ligne, les études d'exploitation à venir permettront d'identifier le besoin afin de proposer l'offre la plus pertinente.

Enfin, elle explique que la LEL ouvre l'opportunité de repenser la desserte du territoire en transports en commun mais aussi d'envisager les mobilités dans leur globalité (covoiturage, cheminements piétons et vélos, etc.). Elle précise qu'une mise en cohérence des schémas de réseaux vélo entre la Métropole et la CCEL sera faite.

Alice MÜLLER explique que les études débutent sur tous ces sujets.

Alice MÜLLER précise que le projet n'a pas d'impact foncier.

Les grands jalons pour le projet de LEL sont les suivants :



Elle annonce que, fin 2022-début 2023, un nouveau rendez-vous sera organisé pour présenter le projet.



2. Les citoyens mobiles

Isabelle JOLY présente le dispositif des citoyens mobiles. Cette démarche participative vise à travailler avec les usagers des transports sur les autres mobilités du territoire, qui pourraient compléter la LEL et plus globalement les transports en commun. Elle commencerait en septembre-octobre, dans un format qui reste à construire. Elle invite les participants à remplir le questionnaire pour manifester leur souhait de participer au dispositif.

3. Echanges

- **Un participant demande ce que le projet prévoit entre Chassieu et Sept-Chemins.**

Vincent MONOT explique que l'objectif de la LEL est d'offrir une solution de rabattement, rapide et performante vers Sept-Chemins, afin de rejoindre efficacement les pôles en interconnexion avec des lignes de bus à haut niveau de service, de tramway ou de métro.

- **Une participante souligne que la population de Chassieu et Genas est presque aussi importante que celle de Décines. Elle explique que même si la LEL est une amélioration pour les habitants, ces derniers n'ont pas d'accès direct aux tramways T5 et T7. Elle souligne l'absence de solutions de stationnement cyclable sécurisé pour les personnes ne disposant pas d'abonnement TCL. Enfin, elle explique que pour rejoindre Meyzieu depuis Chassieu, il faut 1h30 en transports en commun, contre 7 minutes en voiture.**

Nicole SIBEUD explique que les communes de Genas et de Chassieu travaillent conjointement à la réorganisation d'un réseau de transports en commun secondaire structurant afin d'assurer une meilleure irrigation du territoire.

Vincent MONOT rappelle que le BHNS implique un site propre en continu, tout au long du tracé, et donc des travaux d'aménagements conséquents et des impacts fonciers. Ici le choix a été fait d'une ligne à service renforcé. Le réseau secondaire sera réétudié et réorganisé afin d'assurer une desserte fine, au plus près des habitants.

- **Un participant demande quelle sera l'amplitude horaire de la LEL, notamment en soirée. Il regrette également que les grandes polarités du territoire (Cité des mobilités, Ecole de Santé des armées, Lycée Jean-Paul Sartre) ne soient pas desservies par T5.**
- **Une participante s'interroge sur les futurs aménagements cyclables. Elle souligne la dangerosité du rond-point de l'avenue du Dauphiné et de l'ancienne route de Genas.**
- **Un participant s'étonne des délais de mise en service de la future ligne. Il regrette la rupture de charge entre la LEL et le BHNS. L'absence de rupture de charge permettrait un plus fort report modal. Il explique que la zone industrielle de Chassieu n'est pas desservie par le projet, alors qu'elle regroupe 8000 emplois. Il regrette également que les Chasselands n'aient pas accès au T5 à Eurexpo.**

Alice MÜLLER explique que les aménagements cyclables seront réalisés le long des aménagements de voirie réalisés dans le cadre du projet. Cela ne concerne donc pas tout le linéaire de la ligne. Néanmoins, une démarche est engagée avec les communes afin de mettre en cohérence les différents schémas cyclables et de développer de nouveaux stationnements vélos.

BUS**LIGNE
DE L'EST
LYONNAIS****LA SOIE ↔ AÉROPORT SAINT-EXUPÉRY**

Nicole SIBEUD explique qu'avec l'arrivée de la voie Lyonnaise 11, le réaménagement de l'avenue du Dauphiné est étudié par la métropole. Elle ajoute que la connexion avec le T5 (ouverture d'Eurexpo ou prolongement sur Cassin) est une demande récurrente de la ville de Chassieu à la Métropole et à SYTRAL Mobilités.

Alice MÜLLER précise que l'objectif de la LEL est de desservir les centres-bourgs, qui nécessitent des transports en commun tout au long de la journée, y compris en soirée ou le week-end contrairement aux zones industrielles, qui sont plus diffuses et liées à des déplacements pendulaires.

Daniel VALERO explique que la ville de Genas a commencé à travailler sur le réaménagement de l'avenue Montgolfier pour assurer une continuité avec Chassieu. Il rappelle qu'un système de transport à la demande permet de desservir les zones industrielles. Enfin, il réaffirme l'importance de mener un travail fin avec les habitants sur les lignes secondaires, afin de construire un réseau performant pour demain.

Vincent MONOT rappelle que l'ensemble du réseau sera restructuré avec l'arrivée de la LEL. Il explique que les déplacements liés au travail ne représentent que 20 à 30% des déplacements effectués en transports en commun. C'est pourquoi la desserte des centre-bourgs et des zones d'habitation présente un fort intérêt pour les habitants.

L'amplitude horaire de la future ligne n'est pas totalement définie mais elle sera supérieure au service proposé aujourd'hui. Il rappelle la situation conjoncturelle avec une pénurie de chauffeurs qui impacte l'ensemble des opérateurs de transports en commun en France.

- **Une participante, journaliste au Progrès, explique qu'une enquête auprès des salariés de la zone industrielle a souligné que la principale chose à améliorer était les transports en communs afin de développer l'attractivité de la zone industrielle. Elle demande si les entreprises ont été associées et interrogées quant à cette nouvelle ligne.**

Daniel VALERO rappelle que, sur les sujets dédiés à la mobilité, les communes de Genas, Chassieu et Saint-Priest ont réfléchi à la mise en place d'un système de transport à la demande. Il souligne que ce système a perdu en visibilité avec la pandémie de covid 19.

Alice MÜLLER confirme que les entreprises ont été associées et que les échanges se poursuivent sur les solutions de rabattement.

- **Un participant souligne que le bus 28 fait trop de détours aujourd'hui. Il rappelle que les Chasselands attendent depuis longtemps des solutions de transports efficaces et notamment une desserte du centre-ville de Chassieu par le T5.**
- **Un participant rappelle qu'un tramway circulait autrefois à Chassieu. Il souligne que le service de la ligne 28 a été divisé par 2, ce qui pousse les habitants à prendre leur voiture. Il ajoute qu'il est nécessaire de proposer un service correct et confortable notamment pour les personnes âgées et qu'il est important de desservir les centres médicaux.**

Vincent MONOT rappelle que la desserte en tram du territoire a évolué au fil du temps et entend les demandes des participants sur le T5. Il s'engage à les relayer au sein de SYTRAL Mobilités. En ce qui concerne la pénurie de conducteurs, il explique que des actions de fidélisation et de formation sont conduites par les opérateurs.

Nicole SIBEUD explique qu'une maison de santé, regroupant plusieurs médecins généralistes et dentistes, est en train d'être construite sur la commune.



- Une participante s'inquiète de l'attractivité de la LEL pour les habitants de l'Est de la Métropole et du développement du stationnement sauvage.

Vincent MONOT rappelle que l'objectif de la LEL est de développer le report modal et de réduire le nombre de véhicules en circulation. Si l'objectif des habitants du secteur est de se rendre dans le centre de Lyon, ils rejoindront une ligne forte et donc dans ce cas précis la Soie ou un P+R existe. Il n'y a donc pas de risque de stationnement sauvage à Chassieu.

- Un participant, demande quel sera le temps de trajet entre Chassieu et la Part Dieu. Il explique qu'aujourd'hui le moyen le plus rapide est la voiture. Il regrette la mauvaise desserte du groupe scolaire Jean-Paul Sartre. Il explique que le futur arrêt centre-ville doit être installé place Coponat.

Alice MÜLLER explique qu'il faudra entre 30-35 min pour rejoindre Part Dieu depuis Chassieu et environ 25 minutes entre Sept-Chemins et Part Dieu.

Nicole SIBEUD rappelle que la LEL a un trajet rectiligne pour permettre un service efficace. L'intersection avec l'avenue de la République propose le meilleur point d'accroche avec le centre-ville de Chassieu. Néanmoins cette ligne permet d'ores-et-déjà d'améliorer la desserte de la commune.

Daniel VALERO précise que les communes ont souhaité que la LEL n'effectue pas trop de détours et qu'elle soit la plus directe possible. Il rappelle qu'il a également soutenu l'arrivée du métro à Meyzieu mais que l'habitat sur les communes de Genas et de Chassieu est plus diffus ; d'autres solutions de transports doivent être étudiées au-delà du tramway et du métro.

Nicole SIBEUD complète en précisant qu'il est déjà important d'offrir un temps de trajet compétitif par rapport à la voiture afin de répondre aux enjeux économiques et écologiques.

- Un participant explique qu'à la suite de la réduction du boulevard urbain la circulation entre Chassieu et La Soie est très difficile. Il estime qu'un parking relais est nécessaire à Chassieu. Il exprime des inquiétudes quant à la régularité de la LEL et au devenir de la ligne 28.

Vincent MONOT indique que Sytral Mobilités, dans le cadre de la RSS (restructuration du réseau de surface), portera une attention particulière sur les territoires concernés par des projets de lignes structurantes comme la LEL. Il y aura dès lors une analyse et une adaptation du réseau existant, suppression ou création de lignes et notamment pour ce territoire une analyse sur le trafic nord sud en compléments de la LEL.

- Une participante explique qu'il est impossible de se garer à Vaulx-en-Velin - La Soie après 10h30, c'est pourquoi elle préfère se garer à l'esplanade de Decines. Elle n'a jamais entendu parler de transport à la demande. Elle rappelle l'importance de maintenir une desserte fine du territoire. Elle propose de mettre en place une ligne qui permettrait de faire une boucle élargie aux heures de pointe, pour desservir la commune et la zone industrielle, en offrant une solution de rabattement rapide.

Alice MÜLLER explique que SYTRAL Mobilités étudie les organisations d'exploitation possibles pour répondre aux besoins de desserte ponctuels dans la journée.

- Un participant souligne que l'amélioration de la ligne 28 est suffisante. Il doute de l'intérêt de la LEL et rappelle l'intérêt des habitants pour bénéficier d'une desserte du T5.



Daniel VALERO explique que la LEL aura une fréquence plus importante que la ligne 28. Il invite les participants à partager leurs idées pour compléter l'offre en transports en commun et desservir finement les communes.

- **Un participant souligne que beaucoup du trafic provient de l'Est de la Métropole. Il explique qu'un parking relais aurait dû être construit à Berlioz et que le tramway aurait dû être sorti d'Eurexpo. Il demande si le service de la ligne 28 reprendra normalement dès le 7 juillet comme cela l'a été annoncé.**

Daniel VALERO rappelle le contexte de pénurie de chauffeurs et explique que le service de la ligne 28 ne pourra pas reprendre normalement en juillet et en août. Il estime que cette situation pourrait durer jusqu'en décembre.

Vincent MONOT explique que de nombreux investissements ont été réalisés pour augmenter le recrutement des chauffeurs. Des discussions sont en cours avec les gestionnaires pour améliorer la situation.

4. Enseignements de la soirée

En conclusion, **Alice MÜLLER** constate que le programme de LEL semble répondre aux besoins, notamment en termes d'aménagements vélos et de régularité. Elle note aussi que le sujet de la fréquence est un enjeu important pour les usagers, pas seulement en heure de pointe. Elle relève également les questions soulevées par la restructuration du réseau existant.

Nicole SIBEUD espère que de nombreux habitants seront volontaires pour travailler sur l'amélioration du réseau secondaire et des dessertes. Elle relève la réaffirmation de l'attente des Chasselands quant à une connexion avec le T5.

Vincent MONOT relève que les échanges ont beaucoup porté sur la connexion avec le T5. Il relayera ces demandes à l'ensemble du Comité d'administration du SYTRAL. Il rappelle que le plan de mobilité permet de développer une vision des besoins de déplacements à un horizon plus lointain et d'envisager des prolongements de ligne. Il explique que le stationnement vélo sera amélioré et qu'une vigilance sera portée quant au risque de stationnement sauvage.

Il invite les participants à continuer à contribuer sur l'adresse e-mail : lel-contact@sytral.fr. Il estime que l'amélioration du réseau de bus, avec ce projet LEL, permettra de répondre aux attentes et besoins des habitants et usagers et contribuera à améliorer la fiabilité et le confort des déplacements. Il remercie les participants pour leur participation active et rappelle les prochaines réunions d'information prévues sur les autres communes de la LEL.